

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19681 - 76ÈME ANNÉE

Coronavirus : le test obligatoire à l'arrivée de tous les passagers loin d'être suffisant

Jean Castex, Premier ministre, a tenu hier une conférence de presse au lendemain de la déclaration du président de la République annonçant notamment le confinement pour la seconde fois de la France en raison de l'épidémie de coronavirus. Jean Castex a donc présenté comment se déclinera concrètement cette nouvelle stratégie.

A la différence de la première vague, ce confinement ne concernera pas toutes les collectivités ayant le statut de département. Ceux situés en dehors du continent européen ne sont donc pas soumis à l'application mécanique de cette mesure décidée en fonction de la réalité sanitaire de la France qui n'est pas celle de La Réunion. Voici ce qu'a déclaré le Premier ministre à ce sujet :

« A compter de ce soir (hier – NDLR) minuit, le confinement sera décrété sur l'ensemble du territoire français, et jusqu'au 1er décembre à minima. Seule exception : pour les départements et territoires d'outre-mer, où le virus circule moins vite, ce dispositif ne sera appliqué qu'à la Martinique. Des tests seront en revanche exigés au départ ou à l'arrivée de ces territoires, afin d'éviter tout risque de diffusion du virus. »

Après avoir consulté la communauté médicale, des représentants du monde économique et des élus, le préfet de La Réunion doit présenter aujourd'hui la déclinaison à La Réunion de l'adaptation de cette nouvelle stratégie en fonction de notre situation sanitaire différente de celle de l'Europe.

Il est à noter que le Premier mi-

nistre a mis en évidence la plus grande faille dans le protocole sanitaire appliqué à La Réunion : tout passager venant de France peut entrer dans notre île sans test de dépistage obligatoire à l'arrivée, et sans quarantaine. Il s'avère en effet que le test obligatoire 3 jours avant l'embarquement n'est pas une garantie suffisante, c'est ce que rappelle la découverte de cas importés quasiment tous les jours depuis que ce test préalable au départ a été mis en place.

La France pour elle-même estime qu'il faut aller plus loin. C'est pour cela que le gouvernement veut mettre en place des tests rapides aux aéroports, avec un résultat connu dans l'heure qui suit. Ainsi, toute personne provenant d'un pays en dehors de l'Union européenne devra être testée à son arrivée dans un aéroport en France.

La Réunion devra compter sur ses propres moyens

Reste à savoir si les passagers seront placés en quarantaine dans l'attente du résultat du test comme à Madagascar par exemple, afin que des personnes porteuses de la COVID-19 sans le savoir ne puissent être en contact avec la population. Rappelons qu'à La Réunion, deux grands centres commerciaux se situent à moins d'un kilomètre de la porte de sortie du hall d'arrivée de l'aéroport.

Mais pour juguler l'épidémie à La Réunion, cette protection contre les cas importés doit encore aller plus

loin.

En effet, la situation sanitaire de la France décrite par le président de la République mercredi est dramatique. Il annonce 9000 personnes en réanimation malgré le confinement dans les prochaines semaines, ce qui signifie une quasi-saturation des hôpitaux français. Cela signifie que La Réunion ne pourra compter sur une assistance en termes de personnels et de moyens. A moins de solliciter l'aide de Madagascar, Maurice ou des Comores, La Réunion sera donc en totale autonomie dans ce domaine, tout comme Mayotte, ce qui signifie que les Réunionnais ne pourront compter que sur les capacités d'accueil des hôpitaux de La Réunion, pas plus.

Ne pas compromettre tous les efforts accomplis

Selon les autorités, La Réunion connaît une tendance à la décrue de l'épidémie. En France au contraire, ce sont chaque jour des dizaines de milliers de nouveaux cas et de trop nombreux morts. Il est donc évident que le taux de contamination de la population française a monté en flèche. Le nombre d'un million de cas actifs a été cité. La probabilité pour les passagers venant à La Réunion d'être des porteurs de la COVID-19 ne peut donc qu'augmenter elle aussi.

Il ne faudrait pas que tous les efforts accomplis par les Réunionnais puissent être compromis par l'arri-

vée d'une nouvelle vague de cas importés. D'où la nécessité d'être sûr qu'une personne venant d'un pays aussi contaminé que la France ne puisse être en contact avec la population tant que la certitude de sa négativité à la COVID-19 puisse être établie.

Les pays qui ont appliqué cette stratégie à l'égard de l'extérieur

sont aujourd'hui pour beaucoup quasiment tirés d'affaire. Ils exigent une quarantaine systématique dans un centre dédié sous surveillance. D'autres pays ont décidé de fermer de nouveaux leurs aéroports aux pays dont la situation sanitaire se dégrade, notamment aux ressortissants d'Etats européens. De telles mesures ne sont-elles pas à envisa-

ger ?

M.M.

Selon un rapport de l'UNESCO, d'UNICEF et de la Banque mondiale

Coronavirus : Les enfants des pays les plus pauvres ont perdu près de quatre mois de scolarité

Les écoliers des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur ont déjà perdu près de quatre mois de scolarité depuis le début de la pandémie, contre six semaines dans les pays à revenu élevé, selon un nouveau rapport publié hier par l'UNESCO, l'UNICEF et la Banque mondiale.

« Nous n'avons pas besoin de regarder bien loin pour voir les ravages que la pandémie a causés sur l'apprentissage des enfants dans le monde entier. Dans les pays à revenu faible et moyen inférieur, cette dévastation est amplifiée car l'accès limité à l'enseignement à distance, les risques accrus de coupes budgétaires et le retard des plans de réouverture ont contrecarré toute chance de retour à la normale pour les écoliers », a déclaré Robert Jenkins, responsable de l'éducation à UNICEF. « Il est essentiel de donner la priorité à la réouverture des écoles et à la mise en place de classes de rattrapage indispensables. »

Le rapport compile les résultats d'enquêtes sur les réponses de l'éducation nationale à la COVID-19 menées dans près de 150 pays entre juin et octobre. Les écoliers

des pays à faible et moyen revenu étaient les moins susceptibles d'accéder à l'enseignement à distance, les moins susceptibles de faire l'objet d'un suivi de leur perte d'apprentissage, les plus susceptibles de connaître des retards dans la réouverture de leurs écoles et les plus susceptibles de fréquenter des écoles dont les ressources sont insuffisantes pour assurer la sécurité des opérations, selon le rapport.

· Alors que plus des deux tiers des pays ont rouvert totalement ou partiellement leurs écoles, un sur quatre n'a pas respecté la date de réouverture prévue ou n'a pas encore fixé de date de réouverture, la plupart étant des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur.

· Seul 1 pays à faible revenu sur 5 a déclaré que les jours d'apprentissage à distance comptent comme jours de classe officiels, reconnaissant ainsi le faible impact des mesures d'apprentissage à distance, comparé aux trois quarts des pays dans le monde.

· Sur les 79 pays qui ont répondu aux questions relatives au financement, près de 40 % des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur ont déjà connu ou

prévoient une diminution du budget de l'éducation de leur pays pour l'année fiscale en cours ou la prochaine.

· Si la plupart des pays ont indiqué que l'apprentissage des élèves est suivi par les enseignants, un quart des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur ne suivent pas l'apprentissage des enfants.

· La moitié des personnes interrogées dans les pays à faible revenu ont déclaré ne pas disposer de fonds suffisants pour les mesures de sécurité, telles que les installations de lavage des mains, les mesures de distanciation sociale et les équipements de protection pour les élèves et les enseignants, contre 5 % des pays à revenu élevé.

· Environ 2 pays à faible revenu sur 3 introduisaient des mesures pour soutenir l'accès ou l'inclusion des personnes menacées d'exclusion.

· Plus de 90 % des répondants à revenu élevé et moyen supérieur ont exigé des enseignants qu'ils continuent à enseigner pendant les fermetures d'écoles, contre moins de 40 % des répondants des pays à faible revenu.

Edito

Halloween, un produit toxique

Dans beaucoup d'écoles primaires, les enseignants organisent des manifestations ayant pour thème : Halloween. C'est récent. Cela interroge : pourquoi le monde de l'enseignement a laissé se développer une telle marchandise ?

Le phénomène Halloween s'affiche dans les commerces, en pâtisseries, dans les restaurants... et se décline dans les objets mis en vente. Le décor est classique : chapeaux pointus, toiles d'araignées, lanternes suggestives, masques de sorcières, jambes et têtes coupées... La cible préférée des marketeurs ce sont les enfants. On se déguise. On cultive la peur. A la fin, on distribue des bonbons. On joue aux méchants que l'on récompense avec des sucreries et boissons sucrés.

Cela se passe à La Réunion, décrite par l'Historien Prosper Eve dans « Ile à peur ». Cela se passe dans un pays qui connaît un taux de diabète des plus élevés au monde. Cela se passe dans un pays où le rapport à la citrouille tient lieu de sacré dans certaines cérémonies.

Cela se passe dans un pays où notre Gran Mere Kal aurait pu ré-enchanter l'Enfance à l'infini. Contes, dessins, jeux éducatifs,... Au contraire on se situe dans un phénomène toxique où les bénéfices commerciaux se nourrissent de sucreries, de peurs multiples et de ressentiments des enfants qui n'ont pas de moyens de s'offrir la vitrine Halloween. L'Ecole doit-elle continuer à devenir le vecteur de la transmission de ce virus commercial ?

Julie Pontalba

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Otè

La fète lalang épi la kiltir kréol ? L'ané proshène, ni romète sa ! Fransh vérité !

Mé zami, souvan dé foi, mi yèmré i pran lé shoz o sèryé. I pé pa plézant dsi tout zafèr kant mèm, tourn tout a la rigolad. Nèna lo sakré épi lo sèryé, ébin sa, sanm pou moin, i pé pa tourna la gaskonade. A moins ké ni pran pa nou o sèryé, ni préfèr fé rir d'nou plito ké mète anou in pé anlèr.

Nèna poin lontan in gran lémisyon téi di : Koman i rokonète in rényoné, kisoï son zong lé gran, kisoï li nèna onz doi d'min... Moin la fine anparl sa mé mi pans ak la poz késtyon konmsa, sa i rolèv pa li. Astèr si li di koman i rokoné in zorèye ? Mé mi sava pa di in n'afèr konmsa pars la bou konm i di i tonm dsi moin épi dsi mon zoinal Témoignaz. Mi vé pa la bou ni pou mwin, ni pou li.

Pwin final avèk sa ! Astèr mi kalkil in kou dann nout kalandriyé nèna désèrtènn fète i kont bonpé pou nou, kisoï bann fète komèrsyal, kisoï bann fète kiltirèl, kisoï d'ot ankor. Antansyon mi di pa i fo fé la mine matin o soir, fé konmsi ou l'asiz dsi in boi pointi, i pé rir, i pé sourir, é tazantan mèm nout devoir sé d'koz sèryèzman. Yèr té la fète la lang épi a kiltir kréol. Sa lé inportan sa ! I fo ni done anou in tan pou rofléshi dsi l'afèr bien konm k'i fo mé moin la ékout in bonpé radyo, lété arienk apré fé la galéjade konm bann marséyé i di. Lé vré moin la antann galman bann zésplikasyon sèryé par bann moun sèryé é sa la fé plézir amoin.

Kisa téi di ankor mi dépèsh amoin pou ri pou tout zafèr pars moin la pèr an pléré ? Sa i doi z'ète in moun konm La fontaine sa mé alon pass la dsi, mé mi partaz pa poinnvizé-la san pour san. Ri in pé tazantan lé bon pou la santé-ié dékontrak bann misk zigomatik-, mé ri toultan é demoun va pans ou nèna in, gronouy l'aprè s digdig aou dan la tête... i pé di osi in kankrola dann plafon... Mi souvien nèna dé trwa somenn moin la parti oir in pyèss komik an kréol rényoné. Mi pé jir azot par moman moin té tris mé moin la mazine final de kont té moin lété bonzour tristèss é sak téi ri zot la bien soulaz zot sousi. Sa sé in n'afèr k'i fo fèr tazantan.

Alé, mi kal in kou landroi moin l'arivé é sinplomman ni rodi, rant nou, la fète la lang épi la kiltir kréol sa in gayar fète sa ! L'ané proshène ni romète sa !

Justin